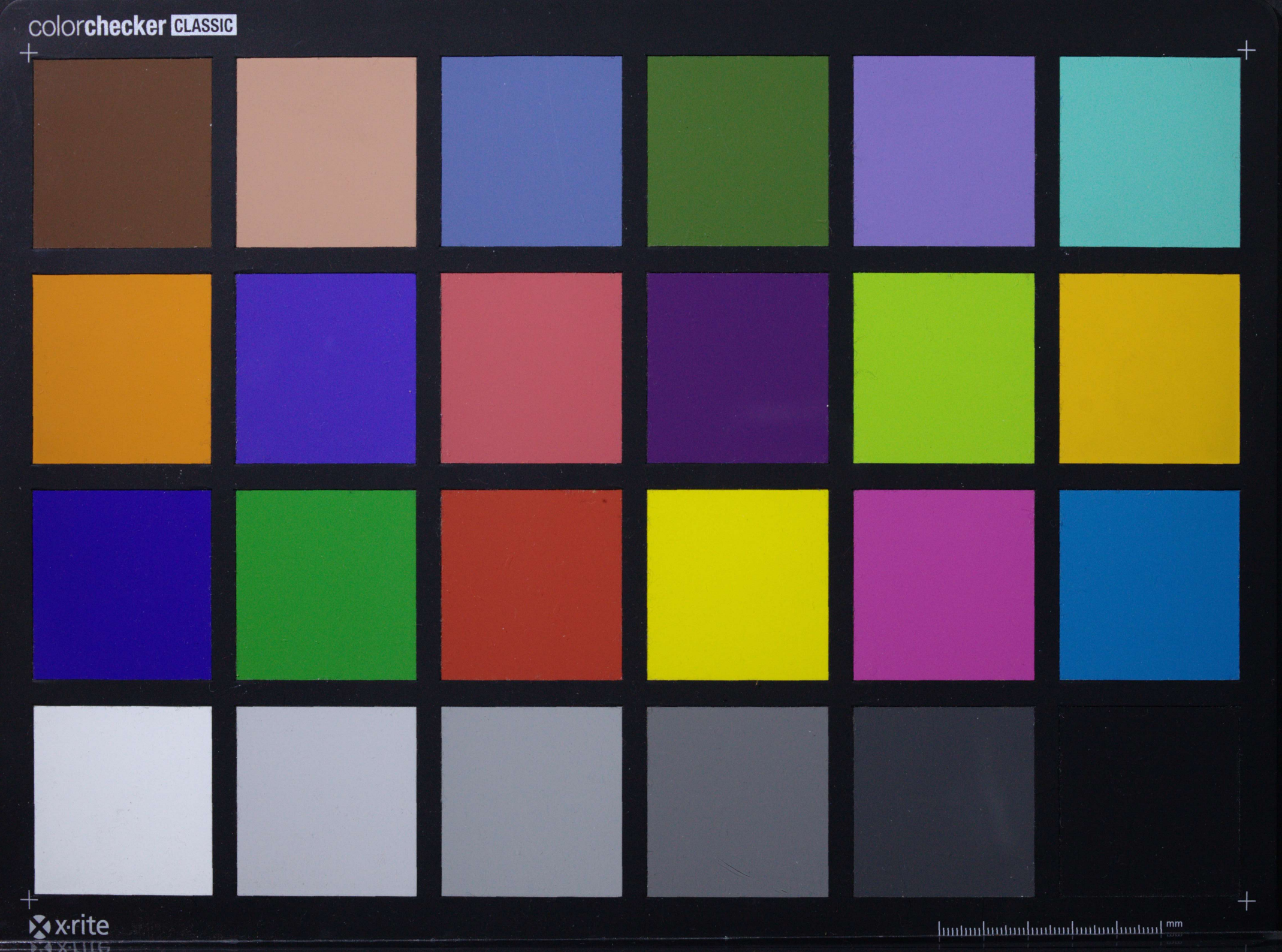
colorchecker CLASSIC
x·rite
mm

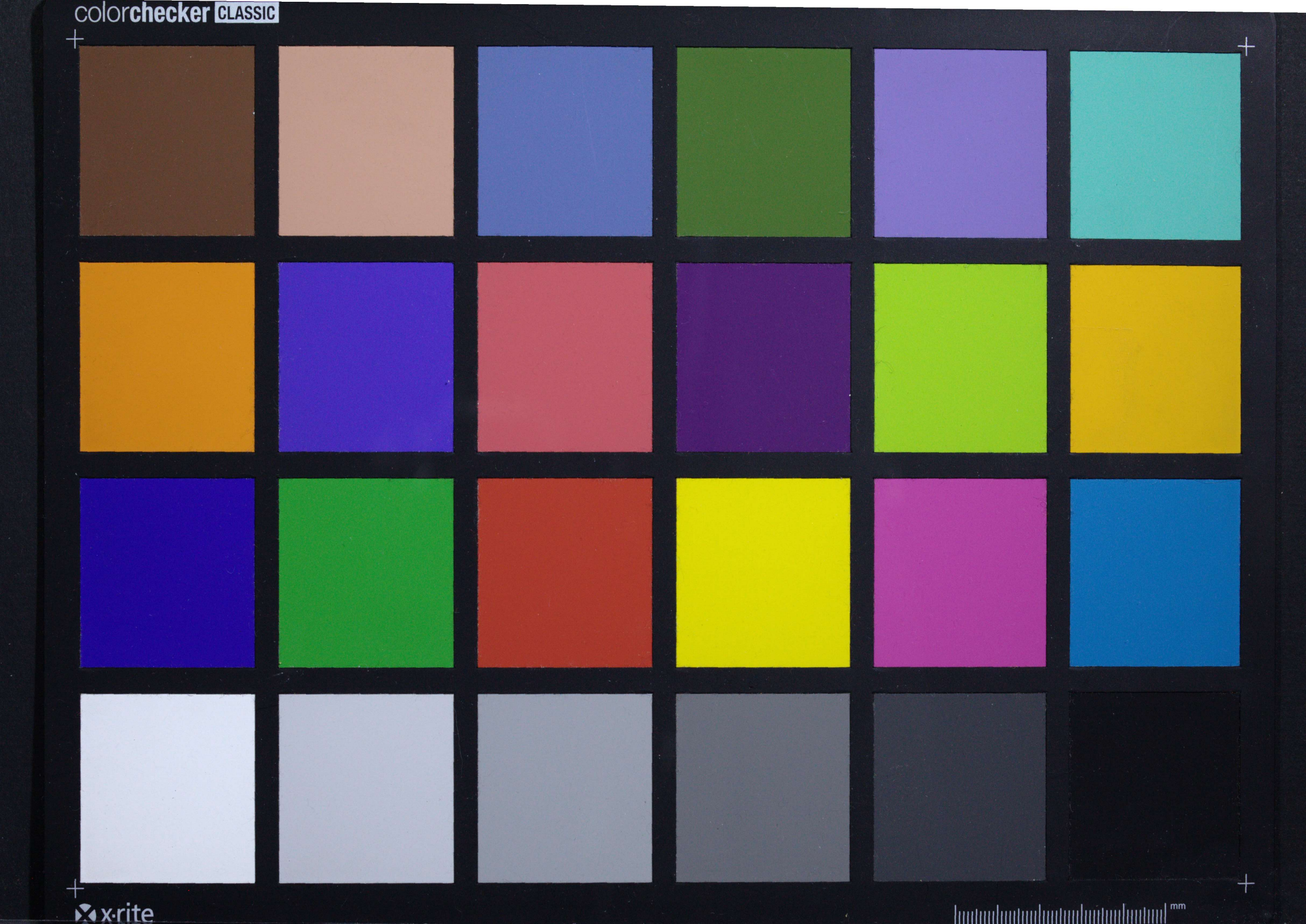
colorchecker CLASSIC
x·rite
mm

Mél. 8° 104 5

NOTICE

SUR

M. DE BARBÉ-MARBOIS,

LUE A LA SÉANCE PUBLIQUE

de

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE L'EURE

(Section des Andelys),

Le 24 Septembre 1837,

PAR M. A. PASSY,

ANCIEN PRÉFET, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Mel 8° 104 5

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

ÉVREUX,

IMPRIMERIE DE J.-J. ANCELLE FILS,

IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ.

M DCCC XXXVIII.

BIBLIOTHEQUE SCIENCES PO
1 320 693

NOTICE

SUR

M. DE BARBÉ-MARBOIS.

NOTICE

SUR

M. DE BARBÉ-MARBOIS,

LUE A LA SÉANCE PUBLIQUE

de

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE L'EURE

(Section des Andelys),

Le 24 Septembre 1837,

PAR M. A. PASSY,

ANCIEN PRÉFET, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Uel 8° 1045

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

ÉVREUX,

IMPRIMERIE DE J.-J. ANCELLE FILS,

IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ.

M DCCC XXXVIII.

Vol. 8° 10N.

NOTICE

SUR

M. DE BARBÉ-MARBOIS.

MESSIEURS,

Vous avez manifesté le désir, qu'aujourd'hui, dans cette séance solennelle, il fut rendu un hommage public à la mémoire de l'un de nos plus savants confrères, de l'un de nos concitoyens les plus illustres, de M. DE MARBOIS, dont nous avons à déplorer la perte récente: c'était pour moi un devoir d'accepter de vous cette mission.

J'éprouve une triste et douce émotion à vous rappeler les services rendus à sa patrie et les largesses faites à cet

arrondissement, par ce vénérable magistrat qui m'honorait de sa confiance et de son amitié. Confident de ses vœux pour le bien-être du peuple, dépositaire des legs faits à nos communes, sa mort est venue me laisser bien vite, la douloureuse liberté de les révéler et de déchirer entièrement le voile qui cachait le nom du bienfaiteur que l'on cherchait à deviner dans nos chaumières. Vous l'apprendrez avec admiration, Messieurs, les pensées de ce grand et bon citoyen sont restées jusqu'à la dernière heure de sa longue et laborieuse existence, fidèles aux progrès de toutes les institutions qui peuvent faire les hommes meilleurs et plus heureux.

L'arrondissement des Andelys, spécialement favorisé par ses nobles et intelligentes donations, devait à ses vertus un témoignage de reconnaissance et de respect. Je serai donc ici l'interprète de vos sentiments, j'en suis certain.

Il me suffira, d'ailleurs, de raconter simplement les phases diverses de cette vie longue et agitée, et de vous dire comment cet homme, arrivé au faîte des honneurs par de constants efforts de travail et d'énergie, ne s'est servi de l'autorité, qui lui a été dévolue sous tant de formes, du pouvoir qu'il a exercé sous des climats si divers, que pour servir les intérêts généraux de la race humaine, favoriser le développement de sa civilisation et défendre nos institutions constitutionnelles.

François Barbé-Marbois était né sous le règne de Louis XV, trois ans avant la bataille de Fontenoy, le 31 janvier 1745; il est mort, le 14 janvier 1837, dans sa 93e année. Pendant cette longue existence, c'est-à-dire pendant trois quarts de siècle, M. de Marbois a été mêlé à presque toutes les grandes transactions diplomatiques ou financières qui ont pris rang dans notre histoire.

Il a servi la France avec la même probité, la même

énergie, le même dévoûment sous Louis XV et Louis XVI, la République et l'Empire, Louis XVIII et Charles X; enfin, il accueillit naguère avec les joies et les espérances du jeune homme, mais avec la sagesse du vieillard, l'aurore de la régénération de la France qui venait le surprendre à l'âge de 86 ans.

Ceci n'a été donné qu'à bien peu de ses contemporains, et c'est, dans tous les temps, un phénomène rare que cette persévérance dans la carrière politique, qui offre tant d'ennuis, de fatigues et de périls.

Il fallait une santé robuste, une âme vigoureuse et un vif amour du bien public pour si constamment résister aux chocs des partis, aux flots des révolutions, aux chagrins du cœur, soutenir une lutte incessante contre les passions des hommes, les événements de famille et les rigueurs des climats.

La nature avait merveilleusement doté M. de Marbois. Il était grand et fort, et il sut entretenir sa santé par la tempérance du corps et de l'âme, l'exercice et la régularité de ses occupations.

Né à Metz, d'une famille bourgeoise, son père était directeur des monnaies de cette ville. M. de Marbois obtint fort jeune encore la confiance du maréchal de Castries, ministre de la marine.

Employé dans les affaires étrangères en 1768, il était l'année suivante secrétaire de légation à la diète de Ratisbonne. Il fut envoyé, en 1774, dans les cours d'Allemagne pour y annoncer officiellement la mort de Louis XV.

Cette circonstance nous ramène à des temps déjà bien éloignés, car il y a 63 ans qu'il accomplit cette mission. La mort de ce roi, après un règne de 59 années, était un événement plus grand et plus fécond que ne le pensaient

ses contemporains, qui n'accueillirent son successeur que par des espérances vives et générales.

Louis XV était un roi beau, spirituel et humain; il avait hérité à l'âge de 5 ans, de cette monarchie vigoureuse que Louis XIV avait construite, d'un pouvoir que nul ne contestait, de ce respect pour la personne royale qui était devenue une religion pour le pays; adoré d'abord de toutes les classes de ses sujets, s'il tomba bientôt dans un discrédit immense, c'est qu'insoucieux des chances de sa dynastie, il usa par son apathie, les forces de la nation, et surtout il en énerva la moralité par de funestes et scandaleux exemples. Au sein de ces plaisirs légers et frivoles, qu'il poursuivit jusqu'à sa dernière heure, il éleva un échafaud pour son petit-fils. Une coupable inattention à ses devoirs d'homme et de roi, une résistance égoïste aux progrès naturels de la civilisation, amenèrent cette terrible catastrophe.

A l'aurore du règne de Louis XVI, en 1774, un grand événement vint révéler un nouvel avenir pour l'Amérique. Le monde vit éclater la résistance, puis la révolte des colonies anglaises.

Aujourd'hui, la question qui divisait la métropole de ses colonies est jugée. Les Américains firent d'abord entendre des plaintes respectueuses, qui furent dédaigneusement rejetées; aux menaces de la mère-patrie, ils répondirent par des refus constants, mais mesurés; enfin, un conflit entre les troupes anglaises et les citoyens fit jeter le premier cri de liberté. C'est ainsi que se font les belles et grandes révolutions.

Les principes philosophiques, l'amour de la liberté, les progrès intellectuels de la société, toutes les idées qui agitaient l'Europe se résumèrent dans le grand acte d'indépendance des États-Unis.

Le gouvernement français, entraîné par l'opinion publique, se prononça pour la cause des Américains, et M. DE MARBOIS fut l'agent diplomatique envoyé par la France aux insurgés.

Si M. de La Fayette eut la gloire d'être le premier représentant de la sympathie nationale pour ce peuple émancipé, s'il fit jaillir du fourreau la première épée française tirée pour la cause de l'indépendance, M. DE MARBOIS eut l'honneur d'être le premier représentant de la politique de la France de l'autre côté de l'Océan. Cette circonstance, il aimait à la rappeler : chacun de nous le conçoit, Messieurs.

Lorsque les États-Unis sortirent vainqueurs de cette lutte, lorsque Washington dressa le drapeau aux 13 étoiles devant la bannière anglaise humiliée, M. DE MARBOIS fut installé, en 1780, comme consul général de France près du congrès, et il eut le bonheur de jouir pendant sept années de l'amitié du libérateur de l'Amérique.

Une circonstance qu'il nous a racontée, donne un intérêt particulier à ses rapports avec ce grand homme : après le 18 brumaire, Bonaparte, premier consul, venait d'ouvrir les prisons du Directoire. M. DE MARBOIS revenait de son exil à Cayenne. Le vaisseau qui ramenait les déportés était près des Antilles. « On rencontra un vais-
» seau américain; il fut hélé ainsi qu'il est d'usage à la
» mer; il venait de New-Yorck ; nous lui fîmes les ques-
» tions d'usage : — *Quoi de nouveau ?*... il répondit :
» Un grand malheur !... — *Quel malheur ?*... La
» trompe, à la voix rauque et funèbre, envoya cette triste
» réponse : Washington n'est plus [1] !... »

Ainsi tombait à l'Occident ce héros fondateur d'une

[1] Journal d'un Déporté, tome II, page 226.

liberté qui s'appuya immédiatement sur la paix et les lois, et se levait à l'Orient le puissant héros de la guerre. Des deux hommes, dont le caractère aura le plus d'influence sur les destinées des races futures, l'un terminait sa carrière glorieuse et tranquille au sein de son pays, qui l'adorait; et l'autre commençait cette série de triomphes, qui devait finir par un exil sur un rocher jeté entre les deux mondes.

Vous entendrez avec plaisir l'éloge de Washington dans la bouche de M. de Marbois :

« Washington est, aux yeux de ses concitoyens, plus » digne d'admiration, plus grand que ne le furent jamais, » pour les Grecs et les Romains, Alexandre ou César. Sa » modération naturelle fut telle, qu'après avoir vaincu les » ennemis de son pays, il n'eut pas, comme tant d'autres » hommes illustres par les armes, à combattre sa propre » ambition. Il lui sembla doux de quitter l'épée pour se » livrer aux soins du gouvernement de la république » pacifiée. La désolation et les ruines sont les monuments » de la vie des conquérants, et marquent leur passage » sur la terre. Le bonheur des hommes est le monument » impérissable qui doit rappeler à l'avenir le nom de » Washington; et sa gloire, plus pure que la leur, sur- » passe en réalité celle de ces prétendus fils des Dieux. » La guerre une fois terminée, c'est surtout à ses vertus » civiles que les Américains se sont plu à rendre hom- » mage[2]. »

Ces belles paroles font apprécier à la fois le caractère, les sentiments et le style de M. de Marbois. Aussi Chénier, que l'empereur Napoléon avait chargé du rapport sur les ouvrages les plus remarquables de la littérature française,

[2] Histoire de la Louisiane, page 17.

nomma-t-il M. de Marbois parmi les écrivains les plus purs, parmi ceux qui avaient porté, par la force de la logique et la clarté de leur style, le plus de lumières sur les questions de l'économie politique, car M. de Marbois avait fait une étude spéciale de cette science; et par un de ces rapprochements que l'on aime à montrer, M. de Marbois, qui poursuivait les mêmes études, succéda au célèbre Forbonnais, comme conseiller au parlement de Metz.

On nous propose souvent l'Amérique du Nord pour modèle, mais on n'a pas fait attention à une circonstance fort importante et qui domine toute la question. En définitive, la révolution américaine n'a pas créé la liberté pour les citoyens des États-Unis, elle n'a fait que proclamer l'indépendance du pays. Ce grand événement n'a été en réalité qu'une séparation de la métropole. Les États américains avaient tous, antérieurement à la lutte, sous la forme d'une charte royale, une constitution libre, une représentation propre, des conseils délibérants qui votaient des impôts, levaient des milices, et le roi d'Angleterre n'y était représenté que par un gouverneur, dont l'influence était presque nulle [1].

Aussi, en Amérique, n'y eut-il pas de révolution sociale, point de subversion de castes et de classes, aucune atteinte à la propriété : il y eut seulement, de plus, un gouvernement central. Je citerai, à cet égard, un fait curieux : c'est qu'après la déclaration d'indépendance, plusieurs États ne jugèrent pas nécessaire de modifier leur constitution ; ils conservèrent économiquement leurs chartes constitutives, telles qu'elles avaient été obtenues des rois d'Angleterre.

[1] Mémoires de Franklin.

Pendant la lutte qui tenait l'Europe attentive, au milieu de cet élan héroïque de tous les citoyens du nouveau monde, l'un des généraux des insurgés, abandonna leurs drapeaux, et un jeune officier anglais, qui servait d'intermédiaire au général Arnold, fut pris sans uniforme, en flagrant délit, dans les lignes américaines. Dans cette circonstance, Washington si doux, si humain, si généreux, se montra inflexible : il le devait. Ni la vie pure jusqu'alors, ni la jeunesse et la résignation de l'officier anglais, ni l'intérêt de la reine de France, ne purent sauver le coupable. La discipline d'une armée de milices commandait cette rigueur : le major André fut pendu. Dans le conseil de guerre qui instruisit cette affaire, se trouvait M. de La Fayette; sa présence, Messieurs, vous rassure sur la justice de la décision.

M. de Marbois nous a donné, en 1816, sous le nom de *Complot d'Arnold et de sir Henri Clinton,* un récit de cet épisode dramatique.

Aujourd'hui que les passions sont apaisées, qu'il est possible d'envisager de sang froid les événements devenus historiques de la guerre de l'indépendance, les Anglais comme les Américains déclarent que notre auteur a été le seul historien fidèle de cette triste affaire.

Le livre commence par un discours sur les prospérités des États-Unis d'Amérique; l'auteur le composa à Noyers, pendant les Cent-Jours, et le publia en 1816, au moment où il quittait les sceaux.

Nous arrivons à une autre époque.

Jadis, la France possédait une vaste et populeuse colonie, qui, dans la guerre d'Amérique, servait d'asile à nos flottes, de dépôt à l'armée de M. de Rochambeau. Saint-Domingue était arrivé au plus haut degré de splendeur;

M. de Marbois fut nommé intendant de cette colonie en 1785.

Il porta dans l'administration de cette île la probité sévère et l'inflexibilité de principes qui ont fait la gloire de sa vie. Il y avait des réformes à opérer, des abus à détruire, une résistance à opposer à la prépondérance de l'autorité militaire, le nouvel intendant de Saint-Domingue entreprit cette tâche avec courage.

Ce n'est jamais impunément qu'on attaque des abus : on commença des hostilités, on dénonça l'intendant ; il eut à répondre de ses actes. Cette épreuve lui fut favorable, et M. de La Luzerne, ministre de la marine, approuva officiellement tout ce qu'il avait fait ; à sa lettre était joint un billet du roi, ainsi conçu :

« C'est par mon ordre exprès que M. de La Luzerne » vous écrit ; continuez à remplir vos fonctions et à m'être » aussi utile que vous l'avez été jusqu'ici ; vous pouvez » être sûr de mon approbation, de mon estime et compter » sur mes bontés. *Signé* Louis. »

En 1790, M de Marbois revint en France et fut immédiatement attaché au département des affaires étrangères.

Au mois de décembre 1791, il fut envoyé à la diète de Ratisbonne, puis adjoint à M. de Noailles, ambassadeur à Vienne : c'était l'ambassade principale.

A son retour, il fut emprisonné comme émigré. On lui comptait le temps passé en Allemagne, dans sa mission.

Après le 9 thermidor, il fut élu maire de Metz, sa ville natale.

Les puissances étrangères avaient fait, avec les frères du roi émigrés, un traité devenu célèbre sous le nom de *Traité de Pilnitz ;* ce fut l'origine de la première coalition contre la France. En 1795, la constitution de l'an III étant en vigueur, M. de Marbois, élu par le

département de la Moselle, vint prendre séance au Conseil des Anciens. Dès son entrée dans ce Conseil, il fut accusé d'avoir pris part au Traité de Pilnitz ; il s'en défendit et fut défendu par ses collègues avec énergie et succès. Le Conseil fit justice de l'attaque en passant à l'ordre du jour. Depuis, quand l'accusation eût été un titre à la faveur, il s'en défendit encore.

Dans cette assemblée, nous le voyons s'occuper avec ardeur de tous les objets que son expérience lui rendait faciles à traiter. Il prononça un discours remarquable sur l'organisation de la marine; il défendit les rentiers de l'État, attaqua la loi du 3 brumaire an IV, qui défendait les fonctions publiques aux parents des émigrés ; enfin, il fit l'éloge de cette armée d'Italie, si glorieuse, et de son jeune chef.

Bientôt une de ces révolutions de gouvernement, si fréquentes dans les pays nouvellement constitués, vint porter le trouble dans le sein des Conseils, du Directoire lui-même, et donner la plus grave atteinte à la constitution de l'an III.

M. de Marbois, dont l'attitude indépendante avait alarmé les directeurs, fut *fructidorisé*, ainsi que l'on disait alors; c'est-à-dire qu'il fut arraché à son mandat, enlevé du sein du Conseil des Anciens, emprisonné au Temple, condamné à la déportation et envoyé à Cayenne.

Une découverte de la police amena cette proscription: un agent royaliste, La Villeheurnois, avait dressé des plans de gouvernement ; des hommes à qui tous les partis rendaient justice furent inscrits par lui sur une liste de ministres futurs : c'étaient Portalis, Siméon ; c'était M. de Marbois. Cela suffit pour le faire arrêter; il pouvait aisément se soustraire à l'exil par la fuite, il refusa et demanda des juges.

Alors commença pour lui une de ces époques toujours glorieuses dans la vie d'un homme : c'est la lutte de l'innocence contre le malheur.

Le 18 fructidor était un coup d'état du gouvernement contre la majorité des Conseils. Deux des directeurs de la République, Carnot et Barthélemy, des membres du Conseil des Anciens, du Conseil des Cinq-Cents et des journalistes attachés soit au parti jacobin, soit au parti royaliste, furent attaqués à la fois et condamnés ensemble. Le vaisseau qui transporta à Cayenne les victimes de cette mesure, renfermait les hommes les plus opposés d'opinions, de la vie la plus diverse, des habitudes les plus différentes, enfin en contradiction ouverte, en hostilité permanente jusqu'alors. La même plage, sous l'équateur, a vu descendre successivement, à des époques rapprochées, Billaud-Varenne, Pichegru, Aymé, Tronçon-Ducoudray, Ramel, Barthélemy, Bourdon (de l'Oise), etc. Le malheur rapproche les hommes : camarades d'infortune, ils se prodiguèrent les soins les plus généreux.

Parmi ces déportés se trouvait un volontaire : l'histoire a conservé son nom, la poésie l'a célébré, il se nommait *Letellier*, c'était le domestique de M. Barthélemy. Il ne voulut pas abandonner son maître, tombé du pouvoir directorial dans un cachot. Il le suivit à Synamari, et prodigua au proscrit les soins les plus désintéressés et les plus touchants.

Aujourd'hui que votre habile et spirituel secrétaire vous donne le récit d'humbles et constantes fidélités que vous récompensez, j'ai cru que, vous rappeler ce trait d'un héroïque et modeste dévoûment, c'était répondre aux sentiments qui vous animent.

M. de Marbois faisait d'ailleurs à *Letellier* l'honneur de le compter parmi les déportés politiques. Voici ce qu'il

en dit : « Ce digne et respectable camarade n'était point » compris sur les listes des déportés. La loi du 18 fructidor ne pouvait l'atteindre en aucune manière; c'est de » son propre mouvement qu'il accompagna Barthélemy. » Il fut placé sur tous les procès-verbaux comme déporté » et partagea toutes les rigueurs exercées contre nous [1]. »

M. de Marbois rencontra dans sa femme un dévoûment et un courage dont il était digne. Sur la nouvelle de son arrestation, elle, née en Amérique, presqu'étrangère à la France, la traversa pour courir sur les traces de l'infortuné; elle voulait le suivre de l'autre côté de l'Océan. M. de Marbois lui donna l'ordre de demeurer en France, afin de défendre sa cause et de veiller sur sa jeune fille et sa mère octogénaire.

Je puis rapporter ici un exemple des vicissitudes nombreuses qui affectent la vie des hommes politiques : M. de Marbois, ministre du trésor, en l'an IX, fit ordonnancer une dépense de 2,072 francs faite irrégulièrement par les commandants de l'escorte qui accompagnait jusqu'à Rochefort les prisonniers dont il faisait partie.

Enfin, ils arrivèrent à Cayenne; et de là furent jetés dans des huttes à Synamari.

Le déporté chercha dans le travail des ressources contre l'oppression. Il cultiva la terre, répara les chemins, fabriqua des instruments, des meubles, une brouette, un violon. Mais il paraît, Messieurs, qu'il ne réussissait que médiocrement dans ces dernières entreprises. Je ne parlerai pas du violon, car il paraît très-fier de cette œuvre; mais quant à la brouette, il semble qu'elle était assez informe, puisque n'en retrouvant plus les pièces, il demanda à un nègre qui servait dans la maison ce qu'il en avait fait;

[1] Journal d'un Déporté.

celui-ci répondit naïvement : « Je les ai pris pour des » bûches et je les ai mises au feu pour chauffer votre » tisanne. »

L'exilé ne borna pas son travail à des occupations manuelles : il s'occupa de sa défense, publiée en France par sa femme ; il s'occupa des questions coloniales, des sauvages, des esclaves ; enfin, il accepta des fonctions publiques.

Le consul général aux États-Unis, l'intendant de Saint-Domingue, le membre du Conseil des Anciens, devint secrétaire de la mairie de Synamari et greffier du juge de paix.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

Pour ma part, je suis touché de ce dévoûment à la chose publique, et je porte autant de respect au secrétaire de la commune de Synamari, qu'au ministre du trésor de l'empereur Napoléon, qu'au garde des sceaux de France.

Ses fonctions administratives lui prenaient peu de temps ; une seule cependant, Messieurs, mais terrible et répétée, celle d'inscrire sur les registres de l'état civil l'acte du décès de ses compagnons d'infortune, d'expédier aux familles de ces malheureux la certitude que le supplice auquel ils étaient condamnés venait d'être accompli par le climat, inexorable bourreau que le Directoire avait choisi pour eux.

M. de Marbois nous a laissé une relation de son exil, sous le titre de *Journal d'un Déporté non jugé*, publié en 1834. C'est avec une sorte de gaieté philosophique qu'il nous retrace ses propres misères ; mais c'est avec émotion et sensibilité qu'il parle des malheurs de ses compagnons d'infortune.

Il ne cesse d'élever cette plainte de l'innocent opprimé : « Je suis condamné, et je n'ai point été jugé ! » Ce livre, écrit sous le ciel brûlant de Synamari, il le publiait il y

a trois ans; l'impression d'une si grande injustice n'était pas effacée. Au souvenir de la mort désespérée, solitaire de ses camarades, il élève un cri de réprobation contre la peine de la déportation. « La déportation est plus « affreuse que la mort, » disait-il dans nos assemblées publiques; il le redit un jour, et il empêcha l'introduction de la peine de mort dans une loi politique.

En 1799, peu de jours avant le commencement d'un siècle dont les premières années furent si éclatantes, le jeune général qui, après avoir conquis l'Italie, avait soumis l'Egypte, quittant cette armée, dont les braves deviennent chaque jour si rares, qui nous inspirent tant de respect, et dont nous voyons avec affection un débris parmi nous [1], le jeune vainqueur du Nil apparut tout-à-coup sur le rivage de la Méditerranée; un long cri d'étonnement et d'espérance l'accueillit : il comprit que la nation attendait quelqu'un.

Il répondit au 18 fructidor du Directoire par un autre coup d'état. Après s'être muni près du Conseil des Anciens de pouvoirs à peu près constitutionnels, il fit le 18 brumaire, c'est-à-dire qu'il renversa la constitution de l'an III.

Alors, Messieurs, les partis politiques ne cherchaient pas la liberté, ils ne demandaient que le pouvoir. Les constitutions n'étaient que des manifestes de guerre d'une faction contre d'autres factions ; c'était avec la massue des constitutions qu'elles se renversaient tour à tour.

Bonaparte avait jugé que la France divisée, attaquée par l'Europe, à moitié vaincue, dépouillée de ses conquêtes, allait périr au milieu du discrédit des finances, de l'indiscipline et des révoltes. Sa vaste et forte pensée conçut

[1] M. Zébédée Charpentier, officier de dragons, membre du conseil d'arrondissement.

l'espoir de rallier les éléments dispersés de la force, de la richesse et de l'union nationale. Il disciplina les hommes et les choses; il disciplina jusqu'à la pensée elle-même; répondant trop, peut-être, aux excès du désordre par les rigueurs du pouvoir Mais le crédit se rétablit, les ressources du pays ne furent plus dilapidées, tous les Français vinrent sous le même drapeau défendre une seule patrie.

Avec une armée de conscrits, il passe les Alpes et bat l'ennemi; l'Italie reconnaît la voix de son vainqueur. La puissance de la France est affermie au dehors, et la confiance ranime les citoyens.

Ces événements amenèrent de grands changements dans la position des hommes qui avaient pris part aux affaires publiques.

Les déportés de la Guyane saluèrent les plages de la France, et, bientôt, le secrétaire de la mairie de Synamari entra au Conseil d'état. En 1800, le premier consul le chargea de rétablir l'ordre dans les finances des départements de l'ancienne Bretagne. Il devint bientôt directeur, puis ministre du trésor national.

Ce fut à cette époque que M. de Marbois se fixa dans l'Eure; il présida le collége électoral de 1803, et fut élu candidat au Sénat; il présida encore ce collége en 1812.

Le repos fut donné au monde par le traité d'Amiens avec l'Angleterre; mais il était évident que les défiances de ce gouvernement et l'impétuosité du premier consul devaient abréger la durée d'une paix dont *Shéridan* avait dit : « Tout le monde peut en être content, mais personne » n'a le droit d'en être fier. »

Pendant le moment de trève, le premier consul voulut reprendre Saint-Domingue. On sait le sort de cette colonie. Sa perte et les chances imminentes d'une rupture avec les Anglais amenèrent le premier consul à céder aux États-

Unis d'Amérique la Louisiane, ancienne colonie française qu'il venait de recouvrer, et que la situation de Saint-Domingue ne permettait plus de défendre.

M. de Marbois fut chargé des négociations : elles furent avantageuses à la France. Le traité fut signé le 30 avril 1803, et fit rentrer au trésor 80,000,000. La confiance des plénipotentiaires américains fut si grande, qu'ils commencèrent les versements au trésor avant l'arrivée des ratifications. Le négociateur, depuis, a publié les détails de cette transaction ; c'est une histoire complète de la Louisiane et des rapports de la France avec les États-Unis.

L'empereur, après les malheurs de notre flotte à Trafalgar, partit subitement de Boulogne, traversa la France, prit *Ulm* et battit les Russes à *Austerlitz*. Ces événements ont été racontés avec netteté et éloquence dans l'Histoire de la Diplomatie française, que Napoléon, mourant, priait votre député d'écrire. M. Bignon a puisé à de hautes sources des révélations sur ce grand mouvement politique et militaire, jusqu'alors inexpliqué. C'est rendre service au pays que d'écrire ainsi son histoire. Mais nos finances, récemment organisées, n'avaient pas alors acquis les solides fondements sur lesquels elles sont désormais établies. Le crédit que la confiance publique peut seule maintenir était ébranlé ; au milieu de ces incertitudes qui accompagnent même la guerre la plus glorieuse, une baisse des fonds publics eut lieu. M. de Marbois, responsable de ces événements, quitta son ministère, et l'empereur accorda à son ministre une grande marque d'estime en *acceptant* une démission.

M. de Marbois vint habiter à Noyers ; ce fut alors qu'il commença à s'intéresser, avec plus de loisirs, à notre agriculture, à favoriser ses développements par de judicieux conseils et de bons exemples. Antérieurement,

il avait publié deux ouvrages sur l'agronomie : le premier, en 1792, recommandait *la Culture du Trèfle, de la Luzerne et du Sainfoin,* qui était nouvelle et contestée; en 1803, il traduisait de l'allemand un livre remarquable, intitulé : *La Richesse du Cultivateur.*

L'empereur, qui avait vu succomber son ministre du trésor sous le poids de circonstances graves, n'avait pas oublié les qualités éminentes, la sévère probité surtout qu'il avait montrées dans ses emplois divers. Il créait une grande administration, une cour souveraine chargée de juger les dépositaires des deniers de l'État : ce fut dans la retraite de Noyers que l'empereur alla chercher, en 1809, le premier président de la Cour des Comptes.

La comptabilité publique s'épura d'année en année; l'ordre et la clarté s'y introduisirent, et elle est arrivée à ce point de perfection, que chaque centime, reçu ou payé au nom de l'État, ne peut échapper à un contrôle répété et certain.

Cet ordre dans nos finances fait l'admiration et l'envie des gouvernements étrangers, et nulle part on n'est arrivé à des résultats plus positifs. Chaque année, le résumé des arrêts rendus par la Cour, présenté aux Chambres, se trouve en harmonie avec les écritures du trésor.

Le premier président de la Cour des Comptes fut récompensé des services qu'il rendait, par son entrée au Sénat, en 1813. Il fut nommé pair en 1814.

En 1815, il reçut l'ordre de se retirer à Noyers, parce qu'il pensa ne pouvoir prêter encore à l'empereur un serment qu'il venait récemment d'aliéner.

Plus tard, à la fin de la même année, il alla présider le collége électoral du Bas-Rhin. Il racontait, à l'égard de cette mission, une anecdote qui peint fidèlement la situation affligeante du pays, occupé par les armées alliées : c'était

que les électeurs, pour venir exercer leur pouvoir souverain, furent obligés de se munir de passes des généraux étrangers; il fallait alors exhiber sa carte électorale à un caporal autrichien.

Nous arrivons maintenant à l'époque où M. de Marbois fut chargé du ministère de la justice, en août 1815.

Le garde des sceaux résista à l'esprit de persécution qui animait alors les esprits. S'il commença la rénovation de l'ordre judiciaire en France, il mit du moins dans ce travail difficile, une grande modération et surtout une temporisation prudente et généreuse.

Je ne puis ni ne veux entrer ici dans aucune discussion sur l'opportunité de cette mesure; mais je dois citer deux faits qui montrent quels étaient les sentiments qui animaient le ministre de la justice.

Il conserva, parmi les juges du tribunal de première instance de la Seine, le père de M. Odilon-Barrot. Le refus opiniâtre du magistrat chargé de l'installation annula seul cette nomination.

Dans notre arrondissement, un sous-préfet [1], dont chacun de nous se rappelle avec reconnaissance le caractère modéré, les lumières et l'administration paternelle, fut enlevé, par la tourmente politique, à des fonctions qu'il remplissait dignement. M. de Marbois le vengea immédiatement de sa destitution en le faisant nommer à l'une des justices de paix de Paris Notre pays tout entier l'en remercia.

On n'a pas oublié la fermeté qu'il déploya lorsque l'enceinte du tribunal de Tarascon fut envahie par une multitude furieuse, et le tribunal insulté et forcé de rendre un arrêt injuste dans une cause politique. Le préambule

[1] M. Lerat-Magnitot.

de l'ordonnance de répression rappelle le style des plus célèbres ordonnances; le voici :

« Les lois ont été violées à Tarascon; des séditieux ont » commandé aux magistrats un jugement illégal ; des » prisonniers, régulièrement détenus, ont été arrachés des » mains de la justice ; la garde nationale, appelée à » défendre l'ordre public, est restée immobile; le sous- » préfet lui-même a dû se soustraire aux violences dont » il était menacé. De tels excès demandent une punition » prompte et sévère. »

Enfin, Messieurs, je parlerai d'une grave circonstance de ces temps malheureux : l'évasion de M. de Lavalette. Vous avez tous admiré l'héroïque et ingénieux dévoûment de madame Lavalette. Le ministre de la police et le garde des sceaux, dont on connaissait les dispositions modérées, furent accusés d'avoir favorisé cette évasion.

A la Chambre des Députés, M. de Marbois se montra fier d'être soupçonné et dédaigna de répondre. Ses devoirs, au reste, ne lui laissaient qu'une part dans cette déplorable affaire : c'était d'appuyer un recours en grâce; il le fit, et conduisit madame de Lavalette aux Tuileries. L'évasion de M. de Lavalette a rendu sa grâce un des problêmes historiques restés insolubles.

M. de Marbois revint ensuite à la première présidence de la Cour des Comptes, et continua à se livrer avec assiduité à l'épuration de la comptabilité publique.

Le roi Louis XVIII lui envoya, en 1818, une ordonnance qui constituait une pension de 20,000 francs, fondée sur les services rendus par M. de Marbois, tant à sa personne qu'aux rois ses prédécesseurs. M. de Marbois la refusa [1].

[1] Cette honorable circonstance était généralement ignorée ; elle nous a été révélée par M. Masson, doyen honoraire des avoués de Paris, exécuteur testamentaire de M. de Marbois.

Dans la Chambre des Pairs, tant qu'une lueur de force l'anima, il ne refusa aucun travail, se montra assidu à toutes les discussions; il y prenait un vif intérêt, et sa haute expérience faisait l'admiration de ses collègues. Ses opinions ont toujours été libérales et modérées; ses paroles austères et graves, mais pleines du sentiment des convenances, empreintes de respect pour la conscience de ses adversaires politiques. Il combattait, en 1819, la proposition de réviser la loi électorale faite par M. Barthélemy, le même qui avait été son compagnon d'infortune à Synamari, et il disait : « Nous combattons ses opinions » et nous nous faisons gloire de le compter parmi les » citoyens les plus recommandables par leurs vertus pu- » bliques et privées. »

En 1814, M. de Marbois proposa le rétablissement de la statue de Henri IV sur le Pont-Neuf; cette proposition reçut la sanction de l'opinion publique qui, dans ses nuances diverses, adopta cette idée. Les souscriptions furent abondantes, et le 25 août 1818, la statue du chef de la race des Bourbons fut découverte. M. de Marbois, président de la commission des souscripteurs, prononça devant la famille royale le discours d'inauguration.

On a beaucoup loué et aussi beaucoup critiqué les discours que le premier président de la Cour des Comptes prononçait dans les occasions solennelles. Maintenant que ces discours restent comme documents historiques, on peut les relire; on reconnaîtra que tous contiennent des paroles patriotiques, qu'ils rappellent les devoirs des anciens magistrats, et tendent toujours à la défense de nos institutions.

Pendant la période de la Restauration, M. de Marbois fut successivement nommé membre du conseil de l'instruction publique, membre du conseil général des hôpitaux et des hospices, membre du conseil général des prisons.

Lors de la révolution de juillet, M. de Marbois se hâta d'aller remercier le duc d'Orléans d'être venu, comme un symbole de paix et d'union, au milieu des Parisiens victorieux. Le lendemain il accompagna la duchesse d'Orléans et ses filles, qui visitèrent à l'Hôtel-Dieu les blessés des trois journées.

A cet âge avancé de 86 ans, il retrouvait ses forces et son énergie pour remplir tous les devoirs des nombreuses charges qu'il avait acceptées.

La vie de M. de Marbois a été consacrée à l'utilité publique; elle a été l'accomplissement de tous les devoirs que lui imposaient les diverses situations où il était appelé.

Il a toujours donné l'exemple de l'exactitude la plus sévère. Lorsqu'il faisait beau, il se rendait à pied à la Cour des Comptes, et la régularité de son passage était telle que les marchandes du Pont-Neuf se disaient entr'elles : *neuf heures vont sonner, voilà le vieux qui passe.* Il y a tout un éloge dans ces paroles vulgaires; celui qui en était l'objet savait que le chef d'une administration n'a le droit d'être exigeant pour ses subordonnés, qu'autant qu'il donne lui-même une salutaire impulsion.

Nous avons parcouru rapidement, Messieurs, toute la vie politique de M. de Marbois. Les services qu'il a rendus à son pays sont incontestables; et si la reconnaissance et la justice leur ont manqué quelquefois, du moins, jamais une haute estime pour son caractère, et une sincère admiration pour ses vertus, n'ont fait défaut à ses laborieux efforts pour bien mériter de sa patrie.

Nous avons désormais à considérer sa vie publique sous un autre point de vue : non-seulement ce grand magistrat a mérité de prendre rang parmi ceux dont la France s'honore, mais il a encore une autre gloire, celle d'avoir

toujours suivi, aidé et favorisé les progrès de l'ordre social, de s'être montré partisan de tout ce qui tournait au profit de l'humanité.

Les ouvrages publiés par M. DE MARBOIS sont, avec ceux dont j'ai parlé dans le cours de cette notice et qui ont rapport aux événements de sa vie, les suivants :

En 1769. — Sur les moyens d'inspirer aux hommes le goût de la vertu.

En 1772. — Essais de Morale.

En 1776. — Réflexions sur Saint-Domingue.

En 1778. — Mémoire historique sur les négociations qui eurent lieu pour la succession de Bavière, par M. le comte de Gœrtz. Cette traduction contient une introduction et des notes de M. DE MARBOIS.

En 1789. — Essai des finances de Saint-Domingue.

En 1797. — Mémoire sur les finances.

En 1800. — Voyage d'un Français aux salines de Bavière et de Salzbourg.

On croit M. DE MARBOIS auteur d'autres ouvrages qui, sous un titre moins grave, sont encore des ouvrages qui respirent la morale la plus pure; ce sont les suivants :

La Parisienne en Province, ouvrage national, en 1769.

Julienne, conte physique et moral, traduit de l'anglais, dans la même année.

Enfin, la traduction d'un conte de Wieland, intitulé : *Socrate en délire*, ou *Dialogue de Diogène à Sinope*, imprimé en 1772.

Pourquoi nous étonnerions-nous que des ouvrages de littérature légère soient sortis de la plume de M. DE MARBOIS ? M. de Lacépède se reposait de son grand travail de la continuation de l'histoire naturelle de Buffon en écrivant

des romans; il en lisait beaucoup aussi quand il était fatigué d'études, et il appelait cela mettre son esprit à la diète.

Et puis n'est-il pas assez difficile aux jeunes gens qui rencontrent des vieillards, de se rendre compte de sentiments antérieurs, ou des passions qui les ont animés; il faut un effort de réflexion pour penser que sous une figure austère et grave, sous l'affaissement du corps, la lenteur de la démarche, les paroles pondérées et sérieuses, il y avait jadis des passions fortes, des goûts ardents, une énergie féconde qui vivifiaient l'âge mûr; que des grâces séduisantes, des désirs inconstants et légers, une imagination mobile et variée ornaient le jeune homme, tandis que l'étourderie et la gaieté naïve embellissaient l'enfance. Nous sommes assez disposés à prendre les choses telles qu'elles se présentent à nous, et la longue et vénérable vieillesse de M. de Marbois nous tient si éloignés de ses premières années, qu'il est difficile de remonter jusqu'aux jours de sa jeunesse, pour nous rendre compte des sentiments qui l'ont animée. Cependant, nous devons le considérer, en réalité, comme un de ces hommes que l'habitude du travail, le maniement précoce des affaires, une moralité inattaquable, rendent graves et sérieux de bonne heure.

L'utile a été son but, il l'a cherché par tous les moyens; aussi une grande variété charmait dans son instruction et dans les confidences de ses pensées et de son expérience.

L'Institut l'avait admis dans son sein; il faisait partie de la classe des inscriptions et belles-lettres. Administrateur des hospices de Paris, la direction de l'Hôtel-Dieu lui était confiée; membre de la Société royale des prisons, il a porté une attention extrême à cette partie de l'administration. Il a visité un grand nombre de prisons, et celles de notre département avec un soin et un intérêt tout spécial. Ses

observations ont été publiées, envoyées à tous les conseils généraux : elles contiennent les vues les plus sages, la proposition des mesures les plus humaines et les plus morales, pour l'amélioration du sort des détenus.

Avant de vous parler des bienfaits que M. de Marbois a répandus sur cet arrondissement, et qui lui garderont une mémoire vénérée parmi nous, je veux vous le montrer comme ami de notre agriculture.

Je vous ai déjà dit qu'il s'était occupé de la science des champs, et qu'il avait publié d'utiles ouvrages sur les questions de cette nature; mais ce que je dois montrer aussi, c'est combien ses exemples ont été utiles. Tandis que tant de propriétaires possèdent pour posséder, ses fermes à lui étaient des modèles; il apportait dans ses habitudes de propriétaire l'expérience de l'administrateur. Ses terres sont les mieux plantées; les parties incultes ont été converties en bois; ses bâtiments sont judicieusement construits ou réparés. Dans chacune de ses vacances il apportait des graines ou des racines utiles. Dans notre pays, une espèce de pommes de terre, *la Marboise*, a conservé son nom. Il introduisait des machines, et c'est lui qui nous a procuré la première machine à battre le grain. Lorsqu'on traverse ses propriétés, on est charmé des soins ingénieux qu'il en prenait. C'est encore rendre service à tous que d'être un bon propriétaire.

La commune de Noyers a ses chemins réparés, des fontaines et des lavoirs publics, des plantations bien ordonnées. Dès l'année 1825, il l'avait dotée d'une maison d'école et de terres pour entretenir l'instituteur. Il a fait don à cette commune d'une rente au capital de 4,500 francs, pour aider les pauvres à réparer en tuiles leurs habitations, et quand ses vœux seront accomplis, la rente tournera au profit de l'école.

Il choisissait parmi les enfants du village ceux qui annonçaient le plus d'intelligence et d'aptitude, il se chargeait de leur éducation et de leur avenir.

C'est par de tels soins qu'il se consolait de l'absence de sa fille [1] et de sa petite-fille, que l'intérêt de leur santé retenaient dans l'Orient. La mort qui l'a oublié si longtemps lui a été enfin secourable, il n'a pas eu la douleur d'apprendre que sa petite-fille est morte à Beyruth, en Syrie, quelques semaines après lui. Quelques semaines de plus, et le vieillard de 93 ans aurait accusé la mort d'une terrible déception.

A l'âge où il était parvenu, il envisageait avec fermeté et philosophie le moment que tous redoutent. Il s'entretenait souvent de sa longue carrière et de sa fin imminente. Ses calculs heureusement ont été longtemps déçus. Membre de notre Société en 1832, il envoya, à la fois, le paiement de quatre années de cotisation, et il m'écrivait que c'était là le terme qu'il avait assigné à sa vie; mais que, dans l'incertitude d'y parvenir, il voulait payer à l'avance.

Tandis que tant d'hommes arrivés à la vieillesse restreignent la part qu'ils prennent dans les affaires humaines, il étendait avec les années ses vues bienfaisantes; et c'est ce qui nous le rendra cher éternellement.

Je vous ai entretenu d'une rente et d'une donation faites par lui à la commune de Noyers, pour la maison d'école et les toitures en tuiles; c'est cet essai qu'il a agrandi en faveur de l'arrondissement.

En 1832, il me consulta sur les effets de la mesure qu'il proposait; et un don de 8,000 francs me fut remis, sous la condition de l'anonyme, pour la substitution des couvertures incombustibles dans le canton de Gisors. Il me char-

[1] Madame la duchesse de Plaisance.

geait, avec M. Davenières, dont il appréciait la sage et habile administration, de la surveillance et de l'emploi de ces fonds.

En 1833, il voulut encourager la fondation des écoles dans le canton de Gisors, et il me remit 4,000 francs pour cet objet, et toujours sous la condition de l'anonyme.

En 1834, il étendit ses dispositions à tout l'arrondissement, et 20,000 francs me furent confiés pour les toitures des pauvres.

En 1835, 20,000 francs furent donnés dans le même but, et 25,000 francs pour réparer les maisons d'écoles existantes.

Ainsi, Messieurs, sans y comprendre les donations particulières faites à la commune de Noyers, je me trouve, ainsi que M. Davenières, dépositaire de 77,000 francs, pour le but philanthropique que se proposait M. DE MARBOIS.

J'ai le regret de vous dire que bien peu de cet argent est dépensé, et je vous adresse à tous la prière de nous aider à suivre les intentions du donateur, en nous mettant à même de placer cet argent le plus rapidement possible.

Le conseil général, à qui je fis part, sans le nommer, de ce que faisait M. DE MARBOIS, ne pouvant y inscrire son nom, inséra deux fois, dans son procès-verbal, l'expression de sa haute approbation.

« En 1835, il se félicitait de pouvoir y consigner des » actes d'une bienfaisance si magnifique et si éclairée, » mais en regrettant vivement de ne pouvoir y insérer le » nom du vénérable bienfaiteur.

» En 1836, le conseil, regrettant de ne pouvoir percer » le voile de l'anonyme sous lequel il se cachait, exprimait » au moins le souhait qu'il pût jouir longtemps de la » reconnaissance et de la vénération universelle. »

C'est avec respect et attendrissement que je recevais les confidences de M. DE MARBOIS; j'étais fier de participer à de tels secrets. Il couronnait une vie laborieuse par des largesses intelligentes dont les effets se prolongeront dans l'avenir, et qui assureront à son nom un honneur éternel. Ce nom sera inséparable de celui de M. de Monthyon, son ami, qui couronna aussi une vie noble et pure en léguant des bienfaits aux générations à venir.

Un jour viendra que nos chaumières seront à l'abri de la cause la plus ordinaire de l'incendie, et c'est à M. DE MARBOIS que nous le devrons.

Dans nos écoles, son nom est impérissable, et il devrait être écrit dans chacune d'elles, et offert à la vénération de nos enfants.

Ici je dois ajouter un nouveau fait qui m'a été révélé récemment, c'est que, lors des malheurs qui affligèrent plusieurs départements, en mai 1836, M. DE MARBOIS fit un don anonyme de 16,000 francs, pour venir au secours des victimes des inondations.

Vous trouverez peut-être, Messieurs, que je vous ai entretenu bien longtemps; vous me pardonnerez en faveur du sentiment qui m'anime : j'ai voulu étudier toute cette vie d'un homme de bien, d'un grand magistrat, et vous montrer comment le maniement des affaires, au lieu de distraire M. DE MARBOIS de ses pensées philanthropiques, l'avait au contraire conduit à devenir un des bienfaiteurs de l'humanité.

Je terminerai bientôt, et c'est à lui-même que j'emprunterai ce que j'ai à dire pour le peindre.

« J'ai eu, dit-il, ma part des malheurs de notre temps;
» les lettres et l'étude qui, dans des circonstances tran-
» quilles, avaient fait mon bonheur, ont été ma principale
» consolation dans l'adversité; elles m'avaient inspiré

» l'amour d'une liberté réglée par de sages lois; elles » m'aidèrent à supporter avec courage une captivité » injuste et rigoureuse. M'est-il permis d'ajouter que » dans toutes les situations orageuses ou paisibles de ma » vie, j'ai toujours cru que j'étais obligé de rendre mon » travail utile à mon pays. Puissent, ceux qui liront le » récit que je vais faire, reconnaître, dans le tableau » même que j'ai tracé, des institutions des États-Unis, » mon attachement pour celles de la France, et la ferme » persuasion où je suis, que la félicité publique est atta- » chée à la *fidèle observation de nos lois nouvelles!* »

Messieurs, l'histoire de la Louisianne, d'où ces paroles prophétiques sont tirées, a été publiée en 1829. Elle était dédiée au dauphin de France, président de la Société royale des Prisons.

Extrait du *Recueil de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure.*
Tome IX. -- Janvier 1838.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE